

GAL « CEVENNES »

Reprise du camping de Génolhac et installation de logements atypiques

Maître d'ouvrage : SAS tourisme Le pont du Mas – M. Mme HOUVET

Localisation : Génolhac

Fiche-action 1 : Développement touristique

Sous-action 2 : Soutien à la création et au développement de structures d'accueil touristique (AAP 3 accueil touristique)

Date récépissé de dépôt : 28/02/2020

Dates prévisionnelles de réalisation : 01/03/2020 au 01/03/2022

Type de bénéficiaire : PME

Type de dépenses :

Dépenses matérielles : aménagement construction, matériel et équipement, frais de communication



Résumé du projet :

Ce camping a été créé en 1975 par la commune de Génolhac, qui le gère en interne. La commercialisation n'était pas optimale. Stéphanie et Damien HOUVET ont souhaité reprendre en gérance ce camping et ont pu l'ouvrir début août 2020. Leur projet est de proposer des logements atypiques : tentes canadiennes, sphère-dôme (permettant de contempler la nature et les étoiles), pyramide, chalets, habitation en forme de tonneau, mini-roulottes... Il y a également 22 emplacements vides. Les logements atypiques pourront être proposés à la nuitée (tarif de 65 à 130 €) ou à la semaine. Ils souhaitent que leur offre permette à leurs clients de se sentir proches de la nature tout en bénéficiant d'un certain confort.

Stéphanie et Damien HOUVET ont également investi dans un bloc sanitaire, un espace de petite restauration et un bain finlandais. Ils ont développé un site internet dès l'été 2020 pour commercialiser l'offre du camping et une page Facebook.

Ils souhaitent obtenir un classement 2 étoiles (le camping communal n'était pas classé). Avec cette nouvelle offre, ils prévoient d'élargir la période d'accueil (toute l'année) de leur clientèle grâce au fait que les habitations légères de loisirs sont isolées. Le camping est situé à côté du GR de la Régordane.

Dépenses prévisionnelles HT :

Chalet petite restauration	3 192,50 €
Installation sanitaire	44 365,00 €
3 logements insolites + bain	20 615,00 €
Site internet	4 467,37 €
TOTAL	72 639,87 €

Plan de financement prévisionnel HT :

LEADER	20 000,00 €
Région Occitanie	36 319,67 €
Autofinancement	16 320,20 €
TOTAL	72 639,87 €